Non M. Chatel, l'Education nationale n'est pas une entreprise!

Lundi 12 Septembre 2011 à 18:01 | Lu 7673 commentaire(s)



Guy Morel, secrétaire national du Groupe de Réflexion Interdisciplinaire sur les Programmes (GRIP), publie une tribune sur le blog de Jean-Paul Brighelli, notre blogueur associé, au sujet de la grille d'auto-évaluation avec laquelle toute inspection, dans le Primaire, se prépare désormais. Une initiative du Ministère de l'Education qui ressemble à s'y méprendre « à ces auto-critiques que les gouvernements du Rideau de fer exigeaient de leurs dissidents ».



Le Ministère de l'Education pense à tout. D'un côté, il vient de supprimer la (maigre) subvention qu'il accordait au <u>GRIP</u>, tout en disant qu'il faut valoriser les « bonnes pratiques » (et je ne connais personnellement pas de pratique meilleure, au moins en Primaire, que celle du GRIP). À ma gauche, il veille à infantiliser au mieux ses personnels : ainsi, toute inspection, dans le Primaire, se prépare désormais avec une grille d'auto-évaluation qui ressemble, à s'y méprendre, à ces auto-critiques que les gouvernements du Rideau de fer exigeaient de leurs dissidents (voir *l'Aveu* de Costa-Gavras).

Que Luc Chatel et ses managers s'inspirent de vieilles pratiques staliniennes est plein de sel, quand on y pense. Pascal Dupré, dont les pratiques pédagogiques sont au-dessus de tout soupçon, refuse de s'y soumettre. Et Guy Morel — par ailleurs secrétaire national du GRIP, même s'il s'exprime ici en son nom propre — raconte ci-dessous son entrée en dissidence. Ou comment toute hiérarchie, du moment qu'elle est bornée, se brise en éclats de rire, comme le verre du Poète.

Le néo-libéralisme impose partout ses règles d'or, et un management sauvagement destructeur sévit dans les entreprises de services publics, privatisées ou non. Son but : associer les employés à la dégradation de leurs conditions de travail et de rémunération. L'un de ses moyens favoris : l'humiliation par l'auto-évaluation.

Comme de bien entendu, ainsi que l'on chantait dans Circonstances atténuantes, l'Éducation nationale ne pouvait pas rester à l'écart de cet incontestable progrès, et ces pratiques inquisitoriales s'y installent à petit bruit. Pour preuve, ce qui arrive à un instituteur de mes amis en exercice depuis trente ans — Pascal Dupré, pour ne pas le nommer.

Voici l'histoire, aussi cocasse à dire vrai qu'extravagante. Pascal Dupré reçoit, il y a quelques jours un avis d'inspection, ce qui n'a rien d'extraordinaire, mais un avis accompagné, ce qui est nouveau, d'une grille d'auto-évaluation qui vaut son pesant d'arachides et que vous pouvez <u>découvrir ici</u> (1).

Vous avez bien lu : l'inspecteur demande à un instituteur chevronné, et donc déjà inspecté moult fois, de dire si, à son avis, il maîtrise la langue française, s'il sait organiser sa classe, s'il voit les élèves qui sont devant lui et s'il sait enseigner. Et qui serait bien ennuyé si cet instituteur, pris soudain de doute à l'égard de lui-même, se rendait compte qu'il n'est pas fait pour le métier et cochait la case 1 - on n'a pas osé le zéro - à toutes les rubriques ?

Mais rassurons tout de suite monsieur l'Inspecteur : cela ne se produira pas.

Pascal Dupré sait qu'il maîtrise la langue française, au moins assez pour publier un manuel de Grammaire CE2, il sait aussi qu'il maîtrise l'enseignement du calcul — curieusement la grille n'a pas prévu cet item ! —, en tout cas suffisamment pour avoir rédigé deux manuels Compter-calculer au CP et au CE1, manuels d'ailleurs salués par deux mathématiciens de pointure internationale, dont un membre de l'Académie des sciences. Quant au travail en équipe, à la maîtrise des TIC et des TAC, à la formation et à l'innovation, son action comme coordinateur du réseau <u>SLECC</u> répond de sa maîtrise.

Reste évidemment la première rubrique, cet « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable » aux relents pétainistes qui a déjà fait couler beaucoup d'encre. Là, je ne suis pas sûr que Pascal Dupré réponde aux critères du « bon fonctionnaire ». La preuve en est que cet insoumis, si ce n'est cet asocial, a fait savoir qu'il refusera de remplir cette grille infamante pour deux raisons ; la première étant — je le cite — qu'elle « relève du management

d'entreprise pas d'une mission d'instruction publique. » ; la seconde, c'est que « l'opinion que j'ai de moi-même ne regarde en rien mon supérieur hiérarchique. »

J'invite ici tous les collègues professeurs des écoles, qu'ils soient débutants ou plus ou moins chenus, à suivre son exemple et à refuser de remplir ce type de document. Ils défendront ainsi et leur dignité et l'Instruction publique.

Guy Morel *

- * De l'auteur, on peut lire l'*Horreur pédagogique*, avec Daniel Thual-Loizeau (Ramsay, 1999), et le *Petit vocabulaire de la déroute scolaire* (Ramsay, 2000).
- (1) Ce document inepte est une version simplifiée de l'interminable arrêté du 12-5-2010 J.O. du 18-7-201 énumérant les « compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier ».

Retrouvez les articles de Jean-Paul Brighelli sur son blog.

TAGS: EDUCATION, INSPECTION, INSTRUCTION, MANAGEMENT, TOTALITARISME, ÉVALUATION

Source:

http://www.marianne.net